

FORMULAIRE D'ADHÉSION POUR LES HABITANTS DE LA MEL

Vous souhaitez **souscrire à un abonnement 4/25ans, le reconduire** ou simplement renouveler votre profil ? Vous êtes mineur et souhaitez souscrire au **titre moins de 18 ans** ? Suivez les différentes étapes du formulaire ou **connectez-vous sur www.ilevia.fr**.

1. MES COORDONNÉES

Tarifs réservés aux habitants
de la Métropole Européenne de Lille

Merci de remplir en MAJUSCULES.

Civilité* Madame Monsieur Date de naissance*

Nom*

Prénom*

Numéro de carte Pass Pass

Adresse* : Appartement Etage

Bâtiment / Résidence

N° et Voie*

Code postal* Commune*

Email @

Tél portable Tél fixe

Je souhaite recevoir par mail : La newsletter ilévia Les informations partenaires

Je ne souhaite pas recevoir les offres relatives aux produits et services d'ilévia : Par email Par SMS Par courrier Par téléphone

Si vous n'avez pas
de carte Pass Pass,
collez ici une photo
sur toute la surface.

Ne pas agraffer
Ne pas scotcher

CONDITIONS & MODALITÉS

Voir en dernière page

- J'ai lu et j'accepte les conditions générales de vente.
 J'ai pris connaissance des modalités de traitement
de mes données à caractère personnel.

* Champs obligatoires

DATE ET SIGNATURE

2. CHOIX DE LA FORMULE



TARIFICATION SOCIALE

Voir page suivante >

JE CHOISIS MA FORMULE

- Je choisis l'abonnement permanent à 27€/mois⁽¹⁾
par prélèvement.
- Je choisis l'abonnement 10 mois à 27€/mois⁽¹⁾ valable
du 1^{er} septembre au 30 juin **par prélèvement.**
- Je choisis le **Titre gratuit moins de 18 ans.**
- Je choisis l'abonnement 10 mois à 270€⁽¹⁾ **au comptant** valable
du 1^{er} septembre au 30 juin.
- J'achèterai des abonnements mensuels à 31,50€/mois⁽¹⁾ ou des trajets
par 10 à 12,40€⁽¹⁾ dans les points de vente ilévia.

(1) Tarifs au 1^{er} août 2024

3. MES PIÈCES JUSTIFICATIVES

- Ce formulaire dûment complété.
- Une **pièce d'identité*** avec photo (carte d'identité, passeport, carte de résident...).
*le livret de famille pour les mineurs qui n'ont pas de pièce d'identité.
- Un justificatif de domicile dans la **Métropole Européenne de Lille**.
Ce justificatif doit être à votre nom et **dater de moins de 3 mois**.
- Un **RIB et le mandat de prélèvement** dûment rempli si vous réglez par prélèvement automatique.

EN + Si vous n'avez pas de carte Pass Pass personnelle :

- Une **photo d'identité récente** : format 3,5 cm x 4,1 cm, fond neutre, non utilisée, non scannée.
- 4€ pour les frais d'établissement de la carte (celle-ci est offerte en cas de souscription d'un abonnement 10 mois, annuel ou permanent).

5. COMMENT TRANSMETTRE MON DOSSIER ?



Par courrier

ilévia - CS90006 - 59718
LILLE CEDEX 9



En Agences ilévia

Retrouvez la liste de nos Agences
sur ilevia.fr

BON À SAVOIR

1 QU'EST-CE QUE L'ABONNEMENT LONGUE DURÉE 4-25 ANS ?

C'est un abonnement de 10 mois, annuel ou permanent permettant de voyager librement sur les lignes de transports en commun **de la Métropole Européenne de Lille (MEL) et en TER** à l'intérieur du périmètre de la MEL.

2 QUI PEUT S'ABONNER ?

Pour s'abonner, il faut habiter la MEL et :

- Pour l'abonnement 10 mois : avoir moins de 25 ans au 1^{er} juillet 2024.
- Pour l'abonnement 10 mois QF : avoir moins de 25 ans au 1^{er} juillet 2024 et un Quotient Familial CAF inférieur à 716€.
- Pour l'abonnement Annuel QF : avoir moins de 25 ans au 1^{er} jour de l'abonnement et un Quotient Familial CAF inférieur à 716€.
- Pour l'abonnement Permanent avoir moins de 25 ans au 1^{er} jour de l'abonnement.

3 COMMENT FONCTIONNE L'ABONNEMENT LONGUE DURÉE 4-25 ANS ?

Il doit être chargé sur une carte Pass Pass personnelle avec photo.

- L'abonnement 10 mois est valable de septembre à fin juin. Il peut être réglé au comptant ou en 10 prélèvements.
- L'abonnement annuel est valable 12 mois. Il commence toujours le premier jour du mois. Il peut être réglé au comptant ou en 12 prélèvements.
- L'abonnement permanent par prélèvement est un engagement minimum de 12 mois. Il est valable jusqu'à la fin du mois du 26^{ème} anniversaire de l'abonné.

4 QUAND PEUT-ON S'ABONNER ?

- À partir du 22 juin et au plus tard le 7 octobre pour l'abonnement 10 mois.
- Avant le 20 du mois précédent le 1^{er} mois d'utilisation pour l'abonnement annuel et pour l'abonnement permanent.

5 QU'EST-CE QUE LA GRATUITÉ DES MOINS DE 18 ANS ?

Toute personne âgée de moins de 18 ans résidant sur le territoire de la MEL peut voyager gratuitement dans les transports en commun ilévia.

Pour en bénéficier, il faut être porteur d'une carte Pass Pass personnalisée (4€) chargée d'un profil 4-25 ans et du titre moins de 18 ans. La validation de la carte est obligatoire pour voyager en règle sur le réseau. Le titre moins de 18 ans ne permet pas de voyager en TER.

6 QUE DOIT-ON FAIRE EN CAS DE PERTE OU DE VOL DE LA CARTE ?

En cas de perte ou de vol de votre carte, veuillez vous présenter en Agences ilévia personnellement, muni d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et de 8€.

7 QUE DOIT-ON FAIRE EN CAS DE CHANGEMENT DE COORDONNÉES (ADRESSE POSTALE, EMAIL, COMPTE BANCAIRE...)

En cas de changement d'adresse, faites-nous parvenir un justificatif de domicile à votre nom, prénom, nouvelle adresse et le numéro de votre carte Pass Pass personnelle.

Pour un changement DE NUMÉRO DE COMPTE OU DE BANQUE ?

Vous devez remplir un nouveau formulaire d'inscription disponible sur internet : <https://www.ilevia.fr/cms/institutionnel/guides-et-formulaires>, ou en Agences ilévia.

Sur ce formulaire, cochez la case "Changement de domiciliation bancaire" et envoyez-le, accompagné d'un RIB et du mandat de prélèvement signé, avant le 20 du mois pour prise en compte le mois suivant.

Les changements d'adresse, de numéro de compte ou de banque doivent être effectués sur internet : <https://www.ilevia.fr/contact/themes/gestion-compte> ou envoyés par courrier à ilévia - BP 51009 - 59701 MARCQ-EN-BAROEUL cedex.

8 COMMENT RÉSILIER ou SUSPENDRE SON ABONNEMENT ?

L'abonnement 10 mois ou annuel, et l'abonnement Permanent durant l'engagement minimum de 12 mois, ne peuvent être résiliés que lorsque vous ne pouvez plus utiliser votre titre, et ce, pour des motifs spécifiques consultables dans les conditions générales d'utilisation.

L'abonnement permanent, à l'issue de la période d'engagement minimum de 12 mois, peut être résilié à condition que ilévia soit prévenu, avant le 20 du dernier mois d'utilisation.

Les abonnements 10 mois et annuels ne peuvent pas être suspendus.

La suspension d'un abonnement permanent n'est possible qu'une seule fois et pour une durée de 2 mois maximum sur une période de 12 mois et à condition que ilévia soit prévenu avant le 20 du dernier mois d'utilisation.

Les demandes de résiliation ou de suspension doivent être effectuées sur internet : <https://www.ilevia.fr/contact/themes/gestion-compte> ou envoyées par courrier à ilévia - BP 51009 - 59701 MARCQ-EN-BAROEUL cedex

9 EN CAS D'IMPAYÉ :

En cas d'impayé ou d'interruption des prélèvements mensuels du fait du client, celui-ci s'engage à régler directement au service comptabilité ilévia, le montant du ou des mois dont il est redevable, par carte bancaire ou chèque bancaire, ce montant sera majoré de frais de gestion s'élevant à 8€. En cas de litige de paiement, et si le règlement n'est pas effectué dans les 15 jours suivant la relance, ilévia se réserve le droit de bloquer la carte personnelle et d'inscrire le porteur de la carte sur une liste d'opposition.

MÉDIATION :

La médiation est un service de recours. Il s'adresse aux clients qui ne sont pas satisfaits de la réponse reçue après une réclamation. Grâce à la médiation, les clients peuvent obtenir un second avis.

Indépendant et impartial, le Médiateur Tourisme et Voyage (<http://www.mtv.travel>) est chargé de rapprocher les points de vue. L'avis est cependant consultatif et pourra être refusé par l'une ou l'autre des parties. Le médiateur peut être saisi à l'adresse suivante : MTV Médiation Tourisme Voyage - BP 80303 - 75823 PARIS cedex 17. Le traitement des dossiers est confidentiel et la saisine du médiateur est gratuite.

Les conditions de vente et d'utilisation et la politique de confidentialité sont consultables sur ilevia.fr et en Agence ilévia.

TRAITEMENT DES DONNÉES :

Les informations recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatisé nécessaire à la gestion de la relation client. Ces données sont destinées à Keolis Lille Métropole, exploitant du réseau ilévia, responsable de traitement, ainsi que, le cas échéant, à ses prestataires ou partenaires commerciaux. Vos données sont conservées pour les durées nécessaires à la gestion administrative et comptable des services souscrits et la promotion des services. Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter notre politique de confidentialité, disponible sur ilevia.fr. Conformément à la réglementation applicable, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition, de limitation et de portabilité de vos données personnelles. Vous pouvez exercer ces droits sur ilevia.fr sous la rubrique "Nous contacter" ou par mail à dpo@ilevia.fr ou par courrier à ilévia - BP 51009 - 59701 MARCQ-EN-BAROEUL cedex.

VERSION "DÉCLARATIVE" DE LA CARTE PERSONNELLE

Pour les clients qui souhaitent une protection supplémentaire concernant leurs données personnelles, il existe une version "déclarative" de la carte personnelle. Elle supprime toutes les données personnelles du système. À noter qu'avec cette version, les services suivants ne sont pas compatibles : les prélèvements bancaires (abonnement permanent, 10 mois ou annuel), les services V'lille et le SAV en cas de perte ou de vol. Les chargements et rechargements sont possibles via tous les points de vente sauf internet. Cette version est disponible uniquement en Agences ilévia.

